



COMITE SYNDICAL

Séance du 05 juin 2026

CS 2026 36

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à neuf heures trente, se sont réunis à la salle polyvalente NOTRE-DAME-DE-GRACE à GUENROUET, sur convocation adressée le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, les membres du Comité Syndical, sous la présidence temporaire de Monsieur Claude CAUDAL, en tant que doyen d'âge, avant de confier la présidence à Monsieur Frédéric MILLET, Président élu d'Atlantic'eau.

- Nombre de délégués syndicaux en exercice : 62
- Quorum : 32

A l'ouverture de la séance :

- Nombre de présents : 53
- Nombre d'élus ne pouvant prendre part au vote (surnombre) : 3
- Nombre de pouvoirs : 5
- Nombre de votants : 55

Etaients présents :

Membres du Comité syndical	Informations	
<u>COLLEGE ELECTORAL CHATEAUBRIANT- DERVAL</u>	APPER Dominique	
	CARCREFF Sylvie	
	GALIVEL Patrick	
	LERAY Philippe	
	MUSTIERE Lionel	
<u>COLLEGE ELECTORAL ESTUAIRE ET SILLON</u>	COUTELLER Hélène	
	LE MOING Victoire	
	POTIRON Gwendoline	
	TAILLANDIER Yves	
	VILLOUX Ludovic	Surnombre – ne prend pas part au vote
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOZAY</u>	GAUTIER Benjamin	
	GREGOIRE Jean-Luc	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES</u>	CUEFF Paskell	
	DAVID Guy	
	HENRY Jean-Yves	
	ROUGIEUX Marthe	

	DUPONT Claude	Sumombre – ne prend pas part au vote
	LEDUC Aurélien	
	SEZESTRE Paul	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS</u>	BUCHET Patrick	
	CLAUDE Jean-Michel	
	EVAIN David	
	LEPICIER Luc	
	PRAUD Jacques	
	ROYER Etienne	
	TREHOREL Jean-François	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS</u>	BROUSSARD Didier	
	DEMARTY Olivier	
	LEGRAND Jean-François	
	MILLET Frédéric	
	JOUNY Philippe	Sumombre – ne prend pas part au vote
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE</u>	CHARBONNIER Raymond	
	GOURHAND Michel	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE</u>	Mickaël DERANGEON	
	VIANA Clara	
<u>PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE</u>	ARBRUN Tiphaine	Excusé à partir de la DEL CS_2026_33
<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	AUDION Michel	
	CAUDAL Claude	
	GRIS Bruno	
	ROLLAND Anne-Sophie	
<u>REDON AGGLOMERATION</u>	CLAVIER Régis	
	HERSEMEULE Franck	
<u>SAEP DE VIGNOBLE GRANDLIEU</u>	BEAUQUIN Thierry	
	CHARRIAU Jean-Emmanuel	
	COUDRIAU Bernard	
	CREMET Hervé	
	DABIN Pascal	
	GENDRONNEAU Bernard	
	HARDY Jacques	
	JAUNET Bruno	
	JOUNIER Jean-Marc	
LAUNAY Frédéric	Excusé à partir de la DEL CS_2026_26	

	RICHARD Nicolas	
--	-----------------	--

S'étaient excusés parmi les délégués et étaient représentés :

Membres du Comité syndical		Pouvoir donné à
<u>PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE</u>	HAMON Jean-Pierre	ARBRUN Tiphaine
<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	PILATUS Thierry	DERANGEON Mickael
<u>SAEP VIGNOBLE GRANDLIEU</u>	GUILLET Emmanuel	LAUNAY Frédéric
	THIBAUD Denis	JOUNIER Jean-Marc
	GRASSINEAU Thierry	CHARRIAU Jean-Emmanuel

S'étaient excusés parmi les délégués :

Membres du Comité syndical	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES</u>	FERRE Florence
	LEPREVOST Xavier
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE</u>	LAURENT Cécile
	PEZET Thierry
	VERGER Arnaud
<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	BERNIER Patrick
	CHUPIN Dimitri
	GUILLEMOT Bernard
	LE CUNF Philippe
<u>SAEP VIGNOBLE GANDLIEU</u>	NORMAND Luc
	MERIAU Aurélie

Autre participant :

<u>PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ</u>	GENTIL PASCAL
----------------------------------	---------------

CS_2026_36 DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU RESEAU LOIRE ALERTE

Dès le 1^{er} janvier 2020, atlantic'eau est membre, en lieu et place du SIAEP de la région d'Ancenis, du Syndicat Mixte « Réseau Loire Alerte ».

Ce syndicat a pour objet la définition et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation à la gestion d'un plan d'alerte et de prévention commun à l'ensemble des captages d'eau sollicitant la Loire et ses alluvions dans les départements du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

Sont notamment membres de ce syndicat Nantes métropole, la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le SAEP Vignoble-Grandlieu et le syndicat Eau d'Anjou.

Chaque membre de ce syndicat dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Comité syndical.

Les membres du Comité syndical peuvent décider, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée, pour désigner les membres du Comité syndical du syndicat mixte Réseau Loire Alerte.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité syndical est invité à délibérer afin :

- **DE DESIGNER au syndicat mixte Réseau Loire Alerte :**
 - o **1 délégué titulaire**
 - o **1 délégué suppléant**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-33,

Vu la délibération du Comité syndical CS_2026_23 en date du 05 juin 2026 relative aux délégations de compétences du Comité syndical au Bureau syndical et au Président,

Vu les statuts d'atlantic'eau,

Vu les statuts du Réseau Loire Alerte,

Considérant qu'il appartient au Comité syndical de procéder à la désignation des membres du Comité syndical du syndicat mixte Réseau Loire Alerte,

Considérant que les élus du Comité syndical ont décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

Considérant que Monsieur Jacques PRAUD se porte candidat, en tant que délégué titulaire, pour assurer la représentation d'atlantic'eau au Comité syndical du Syndicat mixte Réseau Loire Alerte,

Considérant que Monsieur Patrick BUCHET se porte candidat, en tant que délégué suppléant, pour assurer la représentation d'atlantic'eau au Comité syndical du Syndicat mixte Réseau Loire Alerte,

Après en avoir délibéré,

<u>PRESENTS</u>	<u>VOTANTS</u>	<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>	<u>ABSTENTION</u>	<u>SUFFRAGES EXPRIMES</u>
51	51	51	0	0	51
			Madame/Monsieur	Madame/Monsieur	

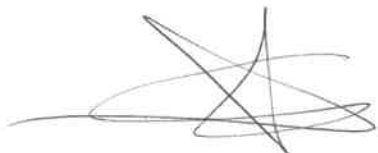
LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- **DE DESIGNER** au syndicat mixte Réseau Loire Alerte :

- o Délégué titulaire : Jacques PRAUD
- o Délégué suppléant : Patrick BUCHET.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire de séance,



Méline COUELLER

Le Président,




atlantic' eau

Frédéric MILLET